Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/DMC/2016-303** **07/04/2016**

Date de mise en application : 02/04/2016
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 01/05/2016
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Appel à candidatures pour l'emploi de sous-directeur à la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Vacance d'un emploi de sous-directeur

(JO du 02 avril 2016)

Est susceptible d'être vacant au ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, un emploi de sous-directeur au service Europe et International de la direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

La DGPE pilote pour les secteurs agricole, agroalimentaire, du cheval, de la forêt et du bois, l'action du ministère relative à l'orientation et au développement des productions et des filières, à la gestion des marchés, aux relations commerciales, à l'aménagement et au développement des territoires ruraux et, sous réserve des compétences de la direction générale de l'alimentation, à l'environnement.
Elle met en œuvre la politique agricole commune.
Elle coordonne l'action des directions du ministère en matière de relations européennes et internationales ainsi qu'en matière de relations avec les collectivités ultra-marines.
Le titulaire de l'emploi exercera, au sein de cette direction générale, les fonctions de sous-directeur « Europe ».
La Sous-direction « Europe » prépare et conduit les négociations en matière de politiques agricoles au sein de l'Union européenne et participe à la préparation et à la conduite de travaux ou de négociations portant sur les autres politiques européennes touchant le champ de compétence du ministère et sur le commerce international.

Elle assure la coordination générale des autres directions et services dans le cadre du fonctionnement des institutions européennes ainsi que de l'Organisation de Coopération de Développement Economique et de l'Organisation Mondiale du Commerce.

Elle assure la coordination pour les relations bilatérales agricoles avec les pays de l'Union européenne ou ayant vocation à y adhérer.

Le titulaire du poste sera chargé d'animer les bureaux de la Sous-direction et de travailler en coopération étroite avec les autres services de la DGPE, les autres directions de l'administration centrale du ministère et l'ensemble de nos partenaires ministériels et européens.

Pour assurer ces missions, le candidat doit posséder une solide expérience de management. Il doit disposer en outre d'une connaissance approfondie des politiques publiques menées par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt ainsi qu'une expérience confirmée dans le domaine international et notamment européen. Une expérience interministérielle serait de plus très appréciée. Une bonne maîtrise de la langue anglaise est indispensable.
Tous renseignements sur ce poste peuvent être obtenus auprès de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, Directrice générale de la performance économique et environnementale des entreprises – 01 49 55 45 50 et de M. Patrice de Laurens, Chef du service Europe et International – 01 49 55 46 44

Conformément aux dispositions du décret n°2012-32 du 9 janvier 2012 modifié, relatif aux emplois de chef de service et de sous-directeur des administrations de l'État, les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être transmises par la voie hiérarchique, à la DGPE, à l'attention de Mme Catherine Geslain-Lanéelle, Directrice générale, 3 rue Barbet de Jouy Paris (7ème) et au secrétariat général du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt 78, rue de Varenne Paris (7ème), dans un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République française.